	NATIONALE			
Compagnie ou Escadro	1	ENQUETE PRELIMINAIRE		
CIE.GD.			ļ	
Unité		PROCES-VERBAL	j	
BT.				
Code unité	Procès-Verbal	DE SYNTHESE	N° Pièce	N° Feuillet
	PV n° 1970/2002		01	12

	
OBJET:	OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

Nous soussigné R E Gendarme APJ de la compagnie de résidence à Vules articles 20, 21-1 et 75 à 78 du CPP

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du CPP Rapportons les opérations suivantes.

PREAMBULE

Le jeudi 31 octobre 2002 se présente au bureau de notre unité Mme D
 L demeurant chemin . Elle nous signale qu'elle a vu passer un OBJET VOLANT NON IDENTIFIE. Les faits se sont produits le 29 octobre 2002 alors qu'elle était devant le domicile de chez ses parents à

EXPOSE DES FAITS

-- Le samedi 29 octobre 2002 aux environs de 19 heures, Mme D , L arrive chez ses parents. Lorsqu'elle descend de son véhicule, elle a levé la tête et a vu cet Objet Volant Non Identifié.

ENQUETE

- -- Entendu Mme D , L , âgée de 37 ans, sans profession, demeurant chemin qui déclare :
- -- Mme D , L se trouve devant le domicile de ses parents au Elle voit passer un objet de forme triangulaire éclairé aux trois extrémités d'une lumière jaunâtre.
- -- Cet objet se déplace dans le ciel de l'EST vers le SUD-OUEST à une vitesse constante et sans aucun bruit.
 - -- La trajectoire est rectiligne puis disparaît derrière des habitations.
- -- L'objet est environ à une altitude de 100 mètres et représente une dimension d'environ 40 centimètres d'envergure dans le ciel.
 - -- Les conditions de visibilité étaient très bonnes.

<u>(CF Pièce N°2)</u>

en

L'APJ

DES	TINATAIRES	CLOT	URE		 TRANSMISSION
1	Mr le Préfet	Le	13/1	1 /2002	
2	Mr le Commandant de la région aérienne DGGN – Bureau défense Opération – Sous Direction des Opérations – Bureau Renseignement Situation				
1	Archives	Date e	t signa	ature	

Code unité	Procès-Verbal	N° Pièce	N° Feuillet
	PV n° 1970/2002	01	2/2.

-- A ce jour, les investigations entreprises n'ont pas permis de découvrir des indices susceptibles d'orienter nos recherches sur ces faits. Tout élément nouveau parvenant à notre connaissance sur cette affaire fera l'objet d'un procès-verbal complémentaire qui sera immédiatement adressé à Monsieur le Préfet de , Mr le commandant de la région aérienne, à la Direction Générale de la gendarmerie Nationale.

Fait et clos à

, As

Le 13 /11/2002. <u>L'A.P.J</u>

GENDARMERIE	ENATIONALE			
Compagnie ou Escadron CIE.GD. Unité BT.		ENQUETE PRELIMINAIRE PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN		
Code unité	Procès-Verbal 1970/2002		N° Pièce 01	N° Feuillet 01

Prénom

Nous soussigné : R , E Gendarme, Agent de Police Judiciaire de la Compagnie de , en résidence à BT

Vu les articles 20, 21-1 et 75 du Code de Procédure Pénale Rapportons les opérations suivantes.

--- Je précise que cet objet ne faisait aucun bruit.

--- Il n'y a aucune trace du passage de cet objet.

N'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

OUEST. Il est passé au dessus du stade

--- Je n'ai rien d'autre à ajouter. --

Fait et clos à BT cinquante minutes. -

La personne entendue

PERSONNE CONCERNEE

Nous trouvant à BT | au bureau de notre unité, agissant pour faire suite au soit transmis ci-dessus référencé, à cet effet, entendons :

Nom usage

, Le trente et un octobre deux mille deux à dix heures et

L'A.P.J.

D		L.			
Date naissance	Lieu naissance			Départ.	Pays
					France
Sexe	Situation Familiale	Nom marital			Nationalité
Féminin	Concubinage			,	Française
Filiation			Téléphone		Profession
					Sans
Adresse			Code postal	Ville	
Je me prés que j'ai vu dar	sente ce jour au buns le ciel le passaque octobre 2002, v	ireau de votre ge d'un objet v	unité à la b olant non ic	rigade d lentifié.	t trente minutes : « de pour vous signaler uis devant le domicile de mes
Je suis des le forme d'un à cinquante co	scendue de ma vo triangle éclairé. De entimètres d'envel	e notre positio gure. La brilla	n, le triangle ince de cet d	e était d' objet éta	i vu dans le ciel cet o <mark>bjet q</mark> ui avait 'une grosseur d'environ quarante ait comme des phares de voiture.
une lueur orar	s de couleur partic nge sur le côté de est passé à une ha	ce triangle. Co	es lumières	était cor	ts lumineux à chaque extrémité et nstantes, elles ne clignotaient pas

--- Je regardais vers le SUD, cet objet est arrivé de l'EST et il se dirigeait en direction de SUD-

--- Les conditions de visibilité était très bonne, il n'y avait pas de vent, pas de nuage,

--- Cet objet avait une vitesse constante. Durant le déplacement, l'objet n'a pas changé de forme.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

, le 1er avril 2003 DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-135

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE TERRITORIALE

SEPRA

V/Réf.: P.V. N° 1970/2002 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,